

Sous la direction de
Roland COUTANCEAU
Joanna SMITH

Violences aux personnes

Préface de
Serge BORNSTEIN

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014
5 rue Laromiguière, 75005 Paris
www.dunod.com

ISBN 978-2100712526

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2^e et 3^e alinéa, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

<i>LISTE DES AUTEURS</i>	XVII
<i>PRÉFACE</i>	XXI
Serge Bornstein	
<i>AVANT-PROPOS</i>	XXIII
Roland Coutanceau	
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE	
<hr/>	
REPÉRAGES	
1. Évolution et caractéristiques des violences aux personnes	2
Christophe Soullez, Cyril Rizk et Etienne Perron-Bailly	
L'enquête « Cadre de vie et sécurité » : un progrès majeur pour la connaissance des violences aux personnes	3
<i>Les violences « hors ménage » déclarées par les personnes de 14 ans et plus lors des enquêtes annuelles « Cadre de vie et sécurité » INSEE-ONDRP, 7 • Les violences physiques ou sexuelles « intra-ménage » déclarées par les personnes de 18 à 75 ans, 8</i>	

2. Les réponses pénales aux violences aux personnes	16
Myriam Quéméner	
Les violences physiques	18
<i>Les sanctions pénales des violences physiques, 18</i>	
La lutte contre les violences commises au sein du couple	21
<i>Les violences sexuelles, 25 • Les agressions sexuelles autres que le viol, 25 • Les viols, 26 • Délai de prescription, 28</i>	
Les sanctions pénales de la pornographie et de la pédopornographie	28
<i>Un arsenal pénal en évolution constante, 29</i>	
La traite d’êtres humains	30
Les structures dédiées aux atteintes aux personnes	33
Conclusion et perspectives	35
3. Bases neurobiologiques de l’agressivité	36
Emmanuel Hache	
Bases neurobiologiques de l’agressivité	38
<i>Le système limbique, 38 • La notion de système limbique s’est développée de façon progressive, par étapes, 41 • Les structures limbiques, 46 • Connexions, 48</i>	
Rôle du système limbique (Pierre Karli)	50
<i>Dans la réactivité émotionnelle et les comportements socio-affectifs, 50</i>	
Aspect biologique de l’agressivité	52
<i>Système sérotoninergique, 52</i>	
Quelques considérations générales sur la violence	54
<i>Point de vue éthologique, 54</i>	
Théorie psychologique	56
<i>Frustration et agressivité d’après le groupe de Yale, 56 • Théories des interrelations. Le champ (K. Lewin) et le combat (A. Rapoport), 56 • Eclectisme de Pierre Karli, 57</i>	
Théories psychanalytiques	57
<i>Hypothèse d’Adler, 57 • Freud et la pulsion de mort (cf. Annexe 1), 58 • Agressivité en psychanalyse selon Lacan, 59</i>	
Théorie mathématique de l’information mentale	62
4. Le psychotraumatisme à la lumière des neurosciences	65
Laurence Carluer	
Notre cerveau raconte une histoire : vers un cerveau relationnel	65

Le cerveau triunique	67
La régulation de nos émotions : que se passe-t-il en temps normal et que se passe-t-il en cas d'événement traumatisant ?	69
Mémoire traumatisante et État de Stress Post Traumatique	70
Mémoire traumatisante et représentation de soi	72
Les différents types de maltraitance et leurs conséquences sur le cerveau	74
<i>Violence physique et négligence affective, 74 • Abus sexuel, 75 • Violences domestiques et violences verbales, 75</i>	
Conclusion	76

DEUXIÈME PARTIE

CLINIQUE ET PSYCHOPATHOLOGIE

5. Pourquoi le mal ?	78
Roland Coutanceau	
Pathologie du narcissisme	79
Le vécu paranoïaque de la pulsion	80
La tentation de l'emprise	82
6. La violence dans la problématique alcoolique	84
Henri Gomez	
Une violence protéiforme	86
Les origines de la violence alcoolique	86
Autres origines socialement dérangeantes	89
Comment prendre en compte la violence effective ?	92
7. Alcool, drogues et violence	94
Laurent Bègue	
Les psychotropes	96
<i>Généralités, 96 • Classification des drogues, 97</i>	
Les modèles d'association entre la drogue et la violence	98
<i>La drogue est une cause de violence, 99</i>	
La violence précède et favorise l'usage de drogues et d'alcool	108
<i>L'antériorité chronologique de la violence, 108 • L'usage festif de drogues dans les groupes délinquants, 109</i>	

La relation drogues-violence est réciproque	109
<i>La relation résulte de causes communes : théorie générale de la déviance, 110</i>	
Conclusion	111
8. Expertise psychiatrique, psychologique, psycho-criminologique et physique (atteinte aux personnes)	113
Roland Coutanceau, Alain Penin	
Expertise psychiatrique	113
Expertise psychologique	115
<i>Expertise psychologique et violences aux personnes, 115 • La violence par apprentissage, 116 • Les personnalités fragiles, 116 • Les personnalités narcissiques, 117 • Les personnalités psychopathiques ou antisociales, 117 • Les personnalités limites, 117 • Les obsessionnels ou les psychorigides, 117</i>	
Aspect psycho-criminologique	118
<i>Exploration du passage à l'acte, 118 • Recherche de thématiques spécifiques, 120</i>	
9. La psychocriminologie, nouvel outil de la Police Judiciaire française	122
Florent Gathérias, Emma Oliveira	
Approche historique au sein de la police française	123
La psychocriminologie dans les enquêtes criminelles	125
<i>L'analyse des scènes de crime, 126 • L'analyse des profils de personnalité d'auteurs inconnus, 128 • Le rapprochement d'affaires criminelles, 130 • L'analyse victimologique, 131 • L'assistance à audition criminelle, 133</i>	
La méthodologie scientifique de la psychologie en garantie	135
10. Les processus psychiques autour de l'homicide	136
Astrid Hirschelmann	
Théories sur le crime	138
<i>La violence fondamentale, 140 • Agressivité ou haine ?, 141</i>	
Problématique	142
Dispositif méthodologique	144

Résultats	146
<i>Évaluation clinique de la dynamique générale de l'entretien, 146</i>	
• <i>Analyse de la situation pré-criminelle, 147</i> • <i>Analyse des motivations et du but de l'acte, 152</i> • <i>Analyse de l'après-acte, 156</i>	
Conclusion	159
11. Paranoïa et violence	162
Patrick Le Bihan, Michel Bénézech	
Données épidémiologiques	163
<i>Prévalence de la personnalité paranoïaque et du trouble délirant, 163</i> • <i>Prévalence et risque de violence hétéro-agressive chez les personnes présentant une personnalité paranoïaque ou un trouble délirant, 163</i>	
Les formes cliniques de la paranoïa	168
<i>Personnalité paranoïaque, 168</i> • <i>Psychose paranoïaque (ou trouble délirant des classifications internationales), 170</i> • <i>Délire à deux ou à plusieurs, 175</i>	
Le passage à l'acte criminel du paranoïaque	176
Conclusion	181
12. Enfance traumatique, carences précoces et troubles de la personnalité	182
Joanna Smith, Julien-Daniel Guelfi	
Les premières études : années 1980-1990	182
Les études des années 2000	185
Les études actuelles	188
Nouveau mode d'approche de ces questions : La prise en compte de la dissociation et des carences précoces	192
Conclusion	197
13. Penser la violence à la lumière de la dissociation structurelle	198
Joanna Smith	
Conclusion	202
14. TOP, TED, TEI, TDHA... au-delà des diagnostics : la colère	203
Guillaume Monod	
La consultation, bureau des plaintes	203
L'arbre de la violence, la forêt des pathologies	205

De quels enfants la colère est-elle le nom ?	208
Un sur-moi qui n'a pas trouvé son langage	210
« Déesse, chante-nous la colère d'Achille »	212
 TROISIÈME PARTIE 	
VIOLENCES PHYSIQUES ET HOMICIDES	
15. Du meurtre de soi au suicide de l'<i>alter égo</i>, les nouvelles expressions de suicide	214
Mathieu Lacambre, Laura Barbaray	
Contexte	215
Définitions	215
Épidémiologie	216
Vignette clinique	216
<i>Une vie conjugale compliquée, 217 • Chronique du passage à l'acte, 217</i>	
Discussion	218
Prise en charge	219
Prévention	220
Pour Résumer	221
Conclusion	221
16. Homicide-suicide entre conjoints âgés	223
Valeriu Fruntes, Roland Coutanceau	
Caractéristiques de l'homicide – suicide entre conjoints âgés	226
Stratégies de dépistage et prévention	231
Illustration à propos d'un cas clinique	234
<i>Rappel des faits, 234 • Dans les suites immédiates du passage à l'acte, 235 • Examen psychiatrique, 236 • Évolution clinique, 238 • Discussion, 238</i>	
Conclusion	240
17. Tuer son enfant	242
Odile Verschoot	
Conclusion	252

18. Néonaticides	253
Roland Coutanceau	
Profil de personnalité	253
<i>Une grossesse non investie, 254 • Infanticides, 259 • Suicide altruiste, 260</i>	
19. Un enfant en voit trop. Violence et meurtre dans un cas de psychopathie	263
Florian Houssier	
Mario, ou le désespoir passé à l'acte	264
<i>Provoquer pour parler, 264 • Tuer par identification au parent agresseur, 265 • L'abandon, cette forme d'infanticide, 266</i>	
D'Œdipe à la horde primitive : l'adolescence comme catalyseur de la violence meurtrière	271
20. Crimes « passionnels »	272
Roland Coutanceau	
La personnalité	273
La dépression	274
le contexte de séparation	275
Aspect psychopathologique et imaginaire	276
Éléments circonstanciels et déclencheur final	277
Le discours sur l'acte	277
L'objet de l'acte : rival ou être aimé	278
21. Des mères tuées par leurs fils psychotiques	280
Jean-Pierre Bouchard	
Le passage à l'acte matricide psychotique	282
<i>Localisation dans l'espace, 282 • Localisation dans le temps, 283 • Les armes utilisées, leur mode d'utilisation, la durée probable du passage à l'acte et le comportement de l'agresseur après le passage à l'acte, 283 • Les motivations du passage à l'acte et l'état de l'agresseur en périphérie du passage à l'acte, 284</i>	
Les agresseurs	286
<i>L'âge des agresseurs à l'époque du passage à l'acte, 286 • L'enfance (de 0 à 10 ans), 286 • La préadolescence et l'adolescence (de 10 à 18 ans), 286 • De l'âge de 18 ans au passage à l'acte, 287 • Le diagnostic de l'agresseur, 287</i>	

Conclusion	289
22. On bat un bébé et autres dérives de la banalisation des violences domestiques	290
Hélène Romano	
Une réalité qui reste difficilement pensable	290
Des violences visibles et complexes	291
<i>Des lésions traumatiques, 291 • Les fractures, 292 • Des blessures psychiques, 292</i>	
Discussion	293
Opacité psychique des professionnels	296
Du côté du tout-petit	298
Du côté du ou des parents(s)	298
Petit bébé deviendra grand	299
Conclusion	301
23. Jeux-vidéo et conduites agressives	303
Laurent Bègue	
Évolution des jeux vers plus de réalisme	303
Méthodes de recherche	305
<i>Trois méthodes de recherche, 305</i>	
Preuves d'un lien causal	308
Des effets à long terme	310
Conclusion	312

QUATRIÈME PARTIE

VIOLENCE HORS NORME

24. Les crimes en série : approche clinique et psychodynamique	314
Daniel Zagury	
La diversité du phénomène criminel des tueurs en série	315
Au-delà de la diversité des expressions, un phénomène criminel centré sur la sérialité	316
Le travail psychique du crime chez les tueurs en série	318

25. Passage à l'acte hors norme	322
Roland Coutanceau	
Serial killer	322
Le meurtrier de masse	323
L'acte terroriste par un « loup solitaire »	324
Crimes immotivés	325
Crimes atypiques	326
26. Le filicide par des couples parentaux	328
Jean-Luc Viaux	
Comme une « folie à deux »	330
La répétition mortifère	331
Processus mortifères en couple	334
<i>L'immaturité, 334 • L'évitement et le repli, 335 • L'hostilité, 336 • L'enfant-objet, 337 • « Autisme social », 338</i>	
27. Violences faites aux morts : des atteintes volontaires au cadavre après homicides	340
Michel Bénézech, Elen Vuillard, Audrey Renard, Stéphanie Le Maoût, Marie-Laure Brunel-Dupin	
Considérations médico-légales	341
Observations des auteurs	343
<i>Blessures, 344 • Mutilations et démembrement, 345 • Combustion, 349 • Violences sexuelles, 352 • Cannibalisme, 353</i>	
Synthèse et réflexions	354
Conclusion	355
28. Violence envers l'animal et violence interpersonnelle	356
Laurent Bègue	
La violence envers l'animal comme marqueur privilégié de violence générale	356
<i>Avez-vous déjà maltraité un animal ?, 358</i>	
Les raisons des mauvais traitements	359
Un marqueur de violences subie de la part des proches et commise envers les proches	360
Protéger les liens entre l'humain et l'animal	361

29. Assassinats de masse à Hadamar	364
Jean-Pierre Bouchard	
Homicides de masse par idéologie : Les crimes nazis de l'opération « euthanasie » (1939-1945)	365
Les assassinats de patients à l'asile d'Hadamar (1941-1945)	367
30. Étude du cannibalisme	369
Sophie Raymond, Anne-Sophie Léger, Bernard Lachaux	
Définition et revue de la littérature	369
Etude du cannibalisme à partir de cinq cas cliniques	370
<i>Données socio-démographiques, 370 • Données cliniques, 371</i>	
• <i>Dynamique de l'acte, 371 • Limites de l'étude, 374</i>	
 CINQUIÈME PARTIE	
 PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES	
31. Psychothérapie des victimes	376
Joanna Smith, Roland Coutanceau	
L'évaluation : axes à repérer pour la thérapie	376
<i>Éléments de réalité et de soutien (social, juridique, médical...), 377 • État de la demande du patient, 377 • Ampleur de la symptomatologie post-traumatique, des tendances dissociatives et des traumatismes précoce, 380 • Evaluation des capacités d'attachement actuelles et des expériences précoce d'attachement, 380</i>	
Orientation thérapeutique et indications	381
<i>L'utilité de la psycho-éducation en victimologie, 381 • Psychothérapies individuelles, 381 • Aide à l'entourage : information et soutien, victimisation secondaire, 382 • Soutien du couple, 382 • Famille : entretiens ponctuels, thérapie, le fonctionnement incestuel, 383 • Prises en charge de groupe, 383</i>	
L'importance du dépistage et du traitement de la dissociation	384
<i>Dépistage, 384 • Prise en compte dans le suivi et risques de réactivation d'états du Moi, 384</i>	
Conclusion	385
32. Violences collectives et thérapie	386
Charles Rojzman	

33. Traitement du trauma, de la dissociation et des troubles de l'attachement par l'ICV	393
Joanna Smith	
Le psychisme est fondamentalement associatif	393
Souvenir traumatisque et souvenir auto-biographique	394
Construction des capacités d'auto-régulation émotionnelle et tendances dissociatives	395
La ligne du Temps, outil original de l'Intégration du Cycle de la Vie	396
Exemple de l'utilisation de la Ligne du Temps pour le traitement d'un trauma	396
Repérage et traitement des troubles dissociatifs	398
Réparation de l'attachement	399
Conclusion	400
34. L'approche de la pleine conscience dans la prise en charge des violences	401
Sylvie Mouchart	
La pleine conscience à l'épreuve de la clinique	404
La pleine conscience dans la prise en charge des violences	407
35. Approche de la violence et du trauma par le <i>Somatic Experiencing</i>	409
Michel Schittecatte	
36. Le deuil traumatique chez l'enfant témoin de l'homicide de son parent par l'autre parent	423
Yves-Hiram Haesevoets	
Du traumatisme au deuil, une équation impossible ?	423
Les facteurs de risque d'homicide au sein de la famille : quelques chiffres	426
L'identification anxieuse au parent meurtrier et la régression post-traumatique	429
Les conséquences post-traumatiques sur les enfants et le processus de deuil	432
Le deuil chez l'enfant, un processus existentiel et un chantier psychique	434
La crise du deuil, comme une régression narcissique agissant sur la réalité	435

« Perdre la personne aimée »	436
Le deuil ambigu : non approuvé, non résolu et non reconnu	437
Les deuils « alambiqués » et « compliqués » : une torture psychique	439
Les complications dans les suites immédiates du deuil	440
Les perturbations ultérieures du deuil : de l'angoisse à la pulsion de mort	442
De la mort violente de l'être aimé, au deuil pathologique : les complications à plus long terme	445
L'aptitude au deuil et la prise en charge de l'enfant endeuillé	447
Conclusion : la fonction réparatrice du processus de deuil	449
37. Violence reçue, violence perçue	452
Christian Ballouard	
<hr/>	
SIXIÈME PARTIE	
<hr/>	
PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES	
38. De quelques idées directrices pour développer la prise en charge des auteurs de violences aux personnes	462
Roland Coutanceau, Joanna Smith	
39. Programme « violences en détention »	465
Béatrice Asencio, Elhassania Baria, Laurent Théoleyre	
Développement de programmes « violences en détention' »	466
Objectifs du groupe de parole « respecto »	467
Pourquoi le groupe (B. Asencio, A. Christin, L. Theoleyre, 2011) ?	467
<i>En sortant du face à face qui pousse à la justification, 468 • La présence des pairs permet une écoute et un échange, 468 • La présence des pairs permet un approfondissement par l'enrichissement de l'apport des autres, 468 • Le groupe est un moteur du changement, 469 • Pourquoi une co-animation Personnel de surveillance (PS)/Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) ?, 469 • Populations ciblées, 469 • Recrutement des détenus, 469 • Déroulé, 470</i>	
40. Traitement médicamenteux de la violence physique	473
Magali Bodon Bruzel	
Introduction	473
Définitions et pistes de réflexion sur une ontologie de la violence	474

Bases neuro-anatomiques et biologiques de la violence	476
<i>L'axe agressivité-impulsivité, 476 • L'axe du circuit de la récompense, 479 • Le circuit de l'effroi et de la peur, 480</i>	
Les pathologies de l'agressivité	482
<i>Les troubles du contrôle des impulsions, 482 • Les troubles de la personnalité, 483 • Chez l'adolescent, 483</i>	
Traitements chimiothérapeutiques des comportements agressifs et de l'impulsivité	483
<i>Dans les troubles du contrôle des impulsions, 484 • Dans les troubles de la personnalité, 485 • Chez l'adolescent, 486 • Traitement de l'agressivité et de la violence dans la bipolarité et la schizophrénie chez l'adulte, 487</i>	
Conclusion	488
41. Perversion et contre-transfert	490
Joanna Smith	
L'attaque au narcissisme	492
L'attaque du fonctionnement cognitif	494
L'attaque à la pudeur et la provocation	497
Le cynisme : une attaque sadique du sentiment d'humanité	498
<i>Stratégies thérapeutiques, 500</i>	
Conclusion	501
42. Le stalking : comment mieux protéger les victimes ?	502
Alexia Delbreil, Camille Vannucci, Ghina Harika-Germaneau, Guillaume Davignon, Jean-Luc Senon	
Discussion autour de la revue de la littérature	508
<i>Typologie des auteurs, 508</i>	
Réactions des victimes et conséquences des actes	510
Recommandations aux victimes	512
Discussion autour du droit et de la protection des victimes	514
Conclusion	516
43. Prévenir la récidive des auteurs d'infractions violentes	517
Massil Benbouriche, Nicholas Longpré, Olivier Vanderstukken	
Les auteurs d'infractions violentes	518
Les principes d'une intervention efficace	520
<i>Le modèle « Risque-Besoins-Réceptivité », 520 • Les interventions cognitivo-comportementales, 521</i>	

Prévenir la récidive des auteurs d'infractions violentes en France	523
44. Le processus de la communication non-violente	525
Thomas d'Ansembourg	
Mal-exprimé > mal-écouté > mal-entendu >conflit > violence	525
Quelques <i>enfer</i> -mements	529
Distinguer nos vrais besoins de nos envies et stratégies	531
Conclusion	532
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	533

Liste des auteurs

Ouvrage dirigé par :

ROLAND COUTANCEAU, psychiatre, expert national, président de la Ligue Française de la Santé Mentale, chargé d'enseignement en psychiatrie et psychologie légales à l'université Paris V, à la faculté du Kremlin-Bicêtre et à l'École de Psychologues Praticiens.

JOANNA SMITH, psychologue clinicienne, psychothérapeute et superviseur en ICV, praticienne de la thérapie EMDR, chargée de cours à l'École de Psychologues Praticiens et à l'université Paris V.

Auteurs ayant collaboré à l'ouvrage :

THOMAS ANSEMBOURG (D'), avocat, psychothérapeute, formateur en Communication Non Violente.

BÉATRICE ASENCIO, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

CHRISTIAN BALLOUARD, psychologue, expert près la Cour d'Appel de Paris, chargé de mission Expertise, Fédération Française des Psychologues et de Psychologie.

LAURA BARBARAY, psychologue clinicienne.

ELHASSANIA BARIA, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation.

SERGE BORNSTEIN, neuropsychiatre, expert Honoraire près du Bureau de la Cour de cassation.

LAURENT BÈGUE, professeur de psychologie sociale, membre honoraire de l'Institut Universitaire de France, Directeur de la Maison des Sciences de l'Homme Alpes (USR CNRS 3394).

MASSIL BENBOURICHE, psychologue clinicien, chargé d'enseignement, Doctorant, CRPCC-LAUREPS (EA 1285), Université Européenne de Bretagne – Rennes 2, École de Criminologie, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, Laboratoire

Applications de la Réalité Virtuelle en Psychiatrie Légale, Institut Philippe-Pinel de Montréal.

MICHEL BÉNÉZECH, professeur associé des Universités (médecine légale, droit privé), chef de service en psychiatrie et expert judiciaire honoraires, conseiller scientifique de la Gendarmerie nationale.

MAGALI BODON-BRUZEL, psychiatre des hôpitaux, expert près la Cour d'appel.

JEAN-PIERRE BOUCHARD, psychologue hors-classe des hôpitaux, docteur en psychopathologie, docteur en Droit, unité pour malades difficiles (UMD), unité de soins intensifs psychiatriques (USIP), Centre hospitalier de Cadillac-sur-Garonne ; Centre d'études et de recherches en Psycho Pathologie (CERPP) EA 4156, Université de Toulouse 2 ; Institut du Droit de la Santé, faculté de droit de l'Université de Bordeaux ; Centre International de Criminologie Comparée (CICC) de l'Université de Montréal, Québec, Canada.

MARIE-LAURE BRUNEL-DUPIN, analyste comportementale, capitaine, chef du département des sciences du comportement de la Gendarmerie nationale.

LAURENCE CARLUER, neurologue, membre de l'équipe INSERM U 1077, thérapeute certifié en IFS, Formatrice IFS.

ÉRIC CHAGNARD, thérapeute familial, psychologue clinicien.

GUILLAUME DAVIGNON, praticien hospitalier, Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie et Psychologie Médicale, Pr^e Senon, CH Henri Laborit, CS10587, 86021 Poitiers Cédex.

ALEXIA DELBREIL, CCA, Service de Médecine Légale, Dr^e Sapanet, CHU La Milétrie, 86000 Poitiers.

SOKHNA FALL, thérapeute familiale, victimologue, ethnologue.

VALERIU FRUNTES, psychiatre, praticien hospitalier, Centre Hospitalier Universitaire de Reims, Expert près la Cour d'Appel de Reims.

FLORENT GATHÉRIAS, responsable de l'unité « Analyse Comportementale Psychocriminologique », expert judiciaire – florent.gatherias@interieur.gouv.fr

HENRI GOMEZ, psychiatre alcoolologue, Toulouse, responsable scientifique de l'AREA 31 (Association de réflexion, de recherche clinique et d'entraide en Alcoologie et Addictologie), responsable de la collection Bacchus aux éditions Érès.

JULIEN DANIEL GUELFI, professeur de psychiatrie.

EMMANUEL HACHE, Docteur en Médecine, psychiatre honoraire des Hôpitaux, psychothérapeute, Maître de biologie humaine, ancien chargé

de cours au CHU Cochin, Port -Royal, expert près du Tribunal d'Instance de Vichy, ancien expert près des Cours d'Appel d'Amiens et de Versailles à IHEDN.

GHINA HARIKA-GERMANEAU, CCA, Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie et Psychologie Médicale, Pr^e Senon, CH Henri Laborit, CS10587, 86021 Poitiers Cédex.

YVES-HIRAM HAESVOETS, psychologue clinicien, psychothérapeute, Maître assistant des Hautes Écoles, chargé de cours, chercheur & expert près des tribunaux.

ASTRID HIRSCHELMANN, maître de Conférences, habilitée à diriger des recherches (HDR) en psychopathologie et criminologie, Directrice adjointe du Centre interdisciplinaire d'analyse des processus humains et sociaux (CIAPHS, EA 2241) à l'Université Rennes 2.

FLORIAN HOUSSIER, psychologue clinicien, psychanalyste, professeur à l'université Paris-Nord, Laboratoire Unité Transversale de Recherches : Psychogenèse et Psychopathologie (UTRPP), Paris Sorbonne Cité.

MARIE LABARRIERE, thérapeute familiale, ethnologue, formatrice.

PATRICK LE BIHAN, praticien hospitalier, chef de pôle, Unité pour malades difficiles, centre hospitalier, 33410 Cadillac, France. Chargé d'enseignement de criminologie clinique, Université Bordeaux 4.

MATHIEU LACAMBRE, psychiatre hospitalier.

BERNARD LACHAUX, chef de pôle UMD – USIP, GH Paul Guiraud.

ANNE-SOPHIE LÉGER, praticien hospitalier UMD Henri Colin, GH Paul Guiraud.

STÉPHANIE LE MAOÛT, analyste comportementale, capitaine de Gendarmerie.

NICHOLAS LONGPRÉ, chargé d'enseignement, Doctorant, École de Criminologie, Centre International de Criminologie Comparée, Université de Montréal, Centre de recherche, Institut Philippe-Pinel de Montréal.

KARINE MAROT, thérapeute familiale, psychologue clinicienne.

GUILLAUME MONOD, pédopsychiatre CMP Vladimir Granoff Nanterre.

SYLVIE MOUCHART, psychologue Psychothérapeute. Thérapie basée sur la pleine conscience – 78180 Saint Quentin en Yvelines. www.pleineconscience78.fr. Membre de l'Association pour le Développement de la *Mindfulness*.

EMMA OLIVEIRA, psychocriminologue emma.oliveira@interieur.gouv.fr

ALAIN PENIN, psychologue, expert agréé par la Cour de Cassation.

ETIENNE PERRON-BAILLY, attaché de l'INSEE, chargé d'études à l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

MYRIAM QUEMENER, magistrat, avocat général à la Cour d'appel de Versailles.

SOPHIE RAYMON, assistante spécialiste UMD Henri Colin, GH Paul Guiraud.

AUDREY RENARD, analyste comportementale, capitaine de Gendarmerie.

CYRIL RIZK, attaché principal de l'INSEE, responsable des statistiques à l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales.

HÉLÈNE ROMANO, D^r en psychopathologie-HDR, psychologue référente de la consultation de psychotraumatisme du 94, CHU H. Mondor (Créteil), chercheur associée à l'Inserm U669, expert près les tribunaux.

CHARLES ROJZMAN, écrivain, fondateur de la Thérapie Sociale.

MICHEL SCHITTECATTE, MD, Ph.D, psychiatre, agrégé.

JEAN-LUC SENON, professeur de psychiatrie, Université de Poitiers, Service Hospitalo-Universitaire de Psychiatrie et Psychologie Médicale, CH Henri Laborit, CS10587, 86021 Poitiers Cédex.

CHRISTOPHE SOULLEZ, criminologue, Directeur de l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales, co-auteur de *La criminologie pour les Nuls* (First) et d'*Une histoire criminelle de la France* (Odile Jacob).

LAURENT THÉOLEYRE, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation.

OLIVIER VANDERSTUKKEN, psychologue clinicien, SMPR Lille-Annoeullin, Coordinateur réseau CRIAVERS-URSAVS Nord- Pas de Calais, CHRU Lille.

CAMILLE VANNUCCI, CCA, Service de Médecine Légale, D^r Sapanet, CHU La Miletrie, 86000 Poitiers

ODILE VERSCHOOT, psychologue clinicienne – SMPR de Nantes, Présidente de l'ARTAAS.

JEAN-LUC VIAUX, Docteur en psychologie, expert judiciaire, professeur émérite de psychologie Université de Rouen.

ELEN VUIDARD, analyste comportementale, capitaine de Gendarmerie.

DANIEL ZAGURY, psychiatre des hôpitaux, centre psychiatrique du Bois de Bondy (EPS Ville Evrard).

Préface

Serge Bornstein

LA VIOLENCE (*vis = force*) expression universelle comporte deux polarités : *offensive, défensive* ainsi que deux axes : le *territoire* avec son corollaire les biens d'une part, la *sexualité* d'autre part.

Il faut bien considérer la longue évolution entre la horde primitive du déjà *homosapiensspapiens* pour aboutir à l'homme civilisé. Au fur et à mesure, on aborde la notion de ce qui est admissible non dans la règle du jeu social, éminemment variable en fonction des latitudes et des périodes historiques. Depuis le tabou tribal jusqu'au Code pénal centré sur la prévention et la description du passage à l'acte agressif, on s'attache à l'identification des auteurs et au système peine-récidive qui est pratiquement lié.

Gandhi a déclaré :

« Chaque jour, la violence apporte la preuve qu'elle est parfaitement incapable de construire l'histoire, elle ne peut que la détruire. En ce sens, c'est la violence et non la non-violence qui est une utopie. »

Contrairement à ce qui est généralement admis, Riane Eisler (1987) a développé la thèse que les hommes du paléolithique et du néolithique auraient respecté les principes de non-violence pendant plus de 200 000 ans. Cette douce chimère tente d'éliminer l'idée que l'homme est violent de nature et l'a toujours été.

Autodestruction pour certains, bâtisseur d'empire pour les autres, la violence répond à l'organisation de l'individu *bio-psychosocial*. Le volet social, en dépit des progrès techniques est-il une faillite complète puisque sa lecture comporte une science familiale, la *criminologie*, objet propos de cet ouvrage et une plus discrète la *polémologie*. Rappelons

que *πόλεμος* (*polemos* en grec) signifie la guerre soit science de la guerre et en français par pudeur, le terme est repris sous le vocable de *polémique*, petit conflit intellectuel. Si une population peut se définir par ces deux sciences du *crime*, l'autre de la *guerre*, c'est laisser entendre que la civilisation n'a pu atténuer les forces instinctivo-affectives de la prédateur et son succédané la violence. De surcroît, la polémologie possède ses universités : les écoles de guerre où on apprend à combattre, c'est-à-dire la façon de détruire individus et biens. Que ce soit dans un but d'attaque ou de défense toute l'histoire du monde, la géopolitique est fondée sur les crimes des envahisseurs.

Dans l'*agressivité*, on retient une dimension relationnelle de reconnaissance de l'autre, détruit ou altéré par la violence qui est justement le passage à l'acte. Les sages tenteront toujours de privilégier la négociation par rapport à l'action et ce n'est pas préférer les mots aux armes mais choisir les mots comme des armes.

La *criminologie* est une discipline jeune, nouvelle, l'une des premières sciences résolument et délibérément multidisciplinaires ou interdisciplinaires, au point que beaucoup d'intervenants s'affublent de façon autoprogrammée de ce titre « criminologue », penseurs ou hommes de terrain, tendant à dévorer l'avalanche des mots se terminant en « cides ».

En effet, née officiellement en même temps que la sociologie (voir Auguste Comte, Emile Durkheim) la criminologie s'est rapidement enrichie des apports de la médecine, du droit, de la pénologie avant de se développer en direction de la biologie ou la psychologie sociale.

Venant du latin *crimen* et du mot grec *logos* discours, la criminologie est déjà un mot très métissé, peut-être les stigmates d'une science bâtarde. Numéro 2 dans l'échelle animale, avec plus de 98 % du même génome que l'homme, le *chimpanzé* semble avoir la même propension violente que le sapiens alors que son égal le *bonobo* (*Pan paniscus*) prône « faites l'amour pas la guerre à l'instar des doux hippies ». A-t-il écouté Jean de la Varande « aimer, aimer pour mieux comprendre... » ?

Avec son sens de la clinique et de la synthèse, Roland Coutanceau a réuni dans cet ouvrage les meilleurs connaisseurs de cette violence, face cachée de l'*Œdipe*, qu'elle soit exhibée ou sublimée, celle des ados ordaliques, celle des conjoints englués dans leurs pathologies violentes, celle aussi des institutions, en sachant les limites de la maîtrise de toutes les gammes déclinées par le *furious*.

Avant-propos

Roland Coutanceau

C E LIVRE S’INTÉRESSE aux violences physiques ; de leur évaluation à leur prise en charge. Quelques repérages tout d’abord. Situons le débat, en analysant les statistiques, celles de l’observatoire de la violence. Parallèlement, l’évolution de l’arsenal législatif traduit bien la préoccupation sociale face à la violence aux personnes.

Dans un regard bio-psychosocial, seront traitées les racines neurophysiologiques de la violence ; et en contrepoint la neurobiologie du trauma ; mais aussi toutes les lectures psycho-dynamiques, cliniques et psycho-criminologiques du passage à l’acte ; sans oublier le facteur exotoxique (alcool, drogue).

Nous nous sommes ensuite intéressés à plusieurs modes d’évaluation ; que ce soit celui de l’expert ou de l’enquêteur, avec une sensibilité psycho-criminologique.

Nous n’avons abordé que quelques thématiques cliniques (notamment l’axe paranoïaque) ; renvoyant au livre précédent sur les *Troubles de la Personnalité – Ni psychotiques, ni névrotiques, ni pervers, ni normaux* (Coutanceau, 2013).

Quelques thèmes psychopathologiques seront également proposés : antécédents de trauma et personnalité borderline, violence et dissociation structurelle notamment.

Puis, nous avons abordé la clinique classique des violences aux personnes ; avec toutes les thématiques classiques : violence sur conjoint, infanticide, néonaticide, crime passionnel.

Un regard particulier est porté sur la violence sur de tout jeunes enfants.

Par ailleurs, nous avons tenté de repérer la violence hors norme ; celle assez connue du sérial-killer, du meurtrier de masse ; du terroriste ; ainsi que l'homicide de masse par idéologie.

Et celle moins connue des couples meurtriers ; mais aussi la violence *post-mortem*, la violence envers l'animal – le cannibalisme sera aussi traité.

Enfin, dans l'abord de la prise en charge, nous avons souhaité une ouverture à toutes les sensibilités thérapeutiques ; notamment pour les victimes (thérapie classique, EMDR, ICV, Mindfulness... Thérapie par Somatic Experiencing, thérapie sociale...).

Dans la prise en charge des auteurs seront décrites les stratégies de prise en charge ; en faisant la part des indications d'un traitement médicamenteux (et ses indications).

Un angle particulier abordera les délinquants violents à risque de récidive élevé ; et les modèles d'intervention adéquats, en ce qui les concerne.

Le lecteur trouvera des réponses pour la pratique de terrain (évaluation et prise en charge de victimes et auteurs) ; ce livre s'inscrivant en complémentarité avec les précédents : *Violence Sexuelle*, *Violence et Famille*, *Trauma et Résilience*, *Troubles de la Personnalité*.

Une même sensibilité intégrative et humaniste anime tous ces ouvrages collectifs.

PARTIE I

Repérages

■ Chap. 1	Évolution et caractéristiques des violences aux personnes	2
■ Chap. 2	Les réponses pénales aux violences aux personnes	16
■ Chap. 3	Bases neurobiologiques de l'agressivité	36
■ Chap. 4	Le psychotraumatisme à la lumière des neurosciences	65

Chapitre 1

Évolution et caractéristiques des violences aux personnes

Christophe Soullez, Cyril Rizk et Etienne Perron-Bailly

LA MESURE DE l'évolution des phénomènes de délinquance, et notamment des violences physiques, exige de ne pas s'en tenir aux seules statistiques sur les crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie nationales, dites statistiques administratives (état 4 001), qui ne reflètent que leur activité d'enregistrement et non la réalité des faits tels qu'ils sont vécus par les victimes. Ainsi ces données ne suffisent pas à déterminer les tendances d'évolution de la délinquance commise car elles ne portent que sur les infractions pour lesquelles une victime a été déposer plainte (Robert, Sardi, 1996) et qui sont, par ailleurs, parfois dépendantes des pratiques d'enregistrement (Bulletin mensuel de l'ONDRP, septembre 2012) et de l'activité des agences de lutte contre le crime (Kitsuse, Cicourel, 1963 ; Ocqueteau, 2005). Elles ne reflètent donc pas la criminalité mais le niveau d'activité des services de police (Wilkins, 1963 ; Wolfgang, 1963).

Il est indispensable de disposer d'autres sources et notamment d'informations issues d'enquêtes directes auprès d'un échantillon de victimes potentielles, ce que l'on nomme les enquêtes de victimisation. L'objectif premier de celles-ci est de mesurer certains types de délinquance à partir du témoignage des victimes (« victimisations »). Lorsque cette mesure est répétée d'une manière identique, selon une périodicité fixée à l'avance, elle permet ainsi de suivre l'évolution des victimisations de la même manière que l'on suit l'évolution des crimes et délits enregistrés.

L'ENQUÊTE « CADRE DE VIE ET SÉCURITÉ » : UN PROGRÈS MAJEUR POUR LA CONNAISSANCE DES VIOLENCE AUX PERSONNES

Il y a 10 ans, lors de la création de l'Observatoire national de délinquance¹, la seule source de données fournissant des statistiques relativement détaillées sur les phénomènes de délinquance à l'échelle nationale était l'outil d'enregistrement des faits constatés commun à la police et à la gendarmerie.

Il existait alors un dispositif d'enquêtes permanentes de l'INSEE sur les conditions de vie des ménages (EPCV²) qui comportait des questions dites de victimisation, c'est-à-dire portant sur les atteintes subies par les personnes interrogées. L'Observatoire en a exploité les résultats dans son premier rapport annuel.

Cependant, comme il l'expliquait³ à l'époque :

« Les enquêtes PCV sont une source d'une grande richesse qui ne peut cependant pas prétendre être la réponse pour l'observatoire en matière d'enquête auprès des victimes. »

Pour les atteintes visant les personnes, objet du présent article, les enquêtes PCV étaient très limitées. Or, depuis 2007, sous l'impulsion de l'Observatoire et de l'INSEE, la France s'est dotée d'une véritable enquête annuelle de victimisation, l'enquête « Cadre de vie et sécurité ».

Elle comprend en particulier cinq questions de victimisation posées aux personnes de 14 ans et plus lors d'un entretien en face à face avec un enquêteur de l'INSEE. Elles portent sur les vols et tentatives de vol personnels (« avec violences ou menaces » ou « sans »), sur les « violences physiques », les « menaces » ou les « injures » de la part d'une personne ne vivant pas avec l'enquêté.

Avec la disponibilité des résultats de l'enquête annuelle « Cadre de vie et sécurité » la plus récente, celle dont la collecte a eu lieu en 2013, ces questions permettent d'étudier l'évolution entre 2006 et 2012 des taux de victimisation des atteintes personnelles citées.

Des pays comme les États-Unis ou l'Angleterre et Pays de Galle, disposent de séries d'enquêtes annuelles de victimisation bien plus anciennes

1. Devenu ONDRP en 2010 (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales).

2. <http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=sources/ope-enq-epcv-fixe.htm>

3. <http://www.inhesj.fr/sites/default/files/ra-2005.pdf> (p. 110).

que la France. L'enquête américaine¹, la première du genre, existe depuis 40 ans et l'enquête anglo-galloise² inclut les violences des personnes qui ont le même logement que l'enquêté.

Les questions sur les violences dites « sensibles », violences sexuelles ou violences au sein du ménage, sont posées dans les enquêtes « Cadre de vie et sécurité » à l'aide d'un questionnaire auto-administré. Cela signifie que l'enquêté prend connaissance des questions et y répond de façon autonome, sans intervention de l'enquêteur. Un tel protocole d'enquête a été conçu afin d'aborder les victimisations les plus sensibles en assurant aux enquêtés la confidentialité de leurs réponses.

La période de victimisation couverte par les résultats des enquêtes « Cadre de vie et sécurité » disponibles à ce jour va de 2006 à 2012 pour les données annuelles (proportion de personnes de 14 ans et plus se déclarant victimes de violences physiques hors ménage). Cependant pour le cas particulier des violences physiques au sein du ménage déclarées par les personnes de 18 à 75 ans, les données les plus récentes portent sur les années 2010-2011.

Il se trouve que 2011 est aussi la dernière année pour laquelle on peut calculer des taux de faits constatés de violences par habitants, à l'exception du taux d'homicides. Depuis 2012, en effet, les nombres de violences ou menaces enregistrées par la gendarmerie ne sont plus comparables avec ceux qui l'ont été auparavant suite au lancement en janvier 2012 d'un nouvel outil de saisie.

Les résultats du questionnaire auto-administré de l'enquête « Cadre de vie et sécurité » de 2013 ne sont pas encore disponibles à la date de la rédaction de cet article. C'est pourquoi les données sur les victimisations sensibles seront celles portant sur la dernière année connue (2011).

Le taux d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol) constatées par les services de police et de gendarmerie par habitants s'est fortement accru depuis 1996. En quinze ans, il s'est élevé de 2,9 faits pour 1 000 habitants passant de 2,6 en 1996 à 5,5 en 2011.

Cette hausse a été continue jusqu'en 2009. Les deux années suivantes, le niveau de taux s'est stabilisé. Ce constat valable pour les années 2010 et 2011 à l'échelle de la France métropolitaine, soit d'après les données de la police et la gendarmerie, peut être prolongé à 2012 et 2013 pour les faits constatés par la police³. En 2013, le nombre de faits constatés

1. <http://www.bjs.gov/index.cfm?ty=dcdetail&id=245>.

2. <http://www.crimesurvey.co.uk/>.

3. Pour des raisons méthodologiques, on ne peut comparer les chiffres de la gendarmerie en 2012 et 2013 à ceux des années précédentes pour certains index d'infractions. En effet,

d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol) en zone police, soit un peu moins de 260 000, est en très légère variation par rapport à 2010 (+ 0,2 %).

La forte hausse du taux de faits constatés d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (hors vol) pour 1 000 habitants entre 1996 et 2011 provient pour environ deux tiers de la hausse des faits de « violences physiques non crapuleuses » c'est-à-dire les violences qui n'ont pas pour objectif le vol (violences intrafamiliales, rixes sur la voie publique, violences au travail, etc.).

Les violences physiques non crapuleuses enregistrées comprennent notamment un type d'infractions appelées « coups et blessures volontaires non mortels contre les personnes de 15 ans et plus ». Elles représentent près de 80 % des faits de violences physiques non crapuleuses. Le taux de violences physiques non crapuleuses enregistrées pour 1 000 habitants a connu une évolution similaire à celle évoquée ci-dessus puisqu'il est passé de 1,7 en 1996 à 3,8 en 2011, sachant qu'il était alors stable à cette valeur depuis 2008.

On peut, pour une part non quantifiable, attribuer cette hausse aux changements législatifs intervenus entre 1998 et 2010. Depuis 1998, des circonstances sont considérées par le code pénal comme des facteurs aggravants de la qualification de violences qui de contraventionnelles (hors du champ de l'état 4 001) deviennent délictuelles (dans le champ de l'état 4 001). La hausse des violences peut alors s'expliquer par l'ajout de nouvelles circonstances aggravantes¹ sans qu'il soit toutefois possible d'estimer leur contribution exacte dans la hausse du nombre de faits constatés de violences.

On dénombre, en 2013, en France métropolitaine 412 homicides constatés par les services de police et 270 enregistrés par les unités de gendarmerie. Le nombre de règlements de comptes entre malfaiteurs s'établit respectivement à 34 et 17 faits constatés pour la police et la gendarmerie à comparer à 50 et 13 en 2012. Le nombre de tentative d'homicides en zone police est en baisse par rapport à 2012 (- 10,7 %, soit 110 tentatives d'homicides constatées).

les pratiques d'enregistrement de la gendarmerie ont été considérablement modifiées par l'introduction d'un nouveau logiciel de prise de plainte au 1er janvier 2012, ce qui a entraîné des ruptures sur le plan statistique sans lien avec l'évolution réelle de la délinquance. Pour plus de détails, voir le bulletin annuel 2013 : <http://www.inhesj.fr/fr/ondrp/les-publications/bulletins-annuels/16>.

1. Par exemple : en 1998 : « faits commis dans un établissement scolaire » ; en 2003 : « dans un transport collectif » ; en 2007 : « avec guet-apens » ; etc.

Les faits constatés d'homicides hors tentative restent à niveau assez stable sur la période considérée : il se situe à la même valeur en 2009 et 2013, soit 682 faits constatés. En revanche, les tentatives ont vu leur nombre augmenter entre 2009 et 2013. On ne peut pas tirer de conclusions sur la hausse mesurée en zone gendarmerie (+ 45,1 %) du fait de la rupture statistique évoquée précédemment. Cependant, on observe aussi une forte variabilité du nombre de tentatives d'homicides constatées par les services de police en baisse de plus de 10 % sur un an en 2013 mais qui augmente de 34,7 % par rapport à 2009. En la matière, le nombre d'homicide hors tentative apparaît comme l'indicateur devant servir de référence.

Assez stable depuis 2009, le taux de faits constatés d'homicides (hors tentative) pour 100 000 habitants a presque été divisé par deux entre 1996 et 2013 en France métropolitaine. On passe de près de 2 homicides pour 100 000 habitants en 1996 à 1,1 pour 100 000 habitants en 2013.

Les faits constatés d'homicides crapuleux sont dans l'ensemble en légère hausse entre 2009 et 2013 en zone police (+ 4,9 %) et en baisse en zone gendarmerie (- 6,6 %). Les tendances sont similaires pour les homicides non crapuleux, en hausse en zone police de + 7,0 %, et en baisse en zone gendarmerie, de - 3,0 %.

Tableau 1.1. Faits constatés d'homicides et tentatives de 2009 à 2013 en zone police et gendarmerie^a. Source : état 4 001 annuel, DCPJ.

		2009	2010	2011	2012	2013	Variation 2009/2013
Homicides non crapuleux	Police	349	364	386	358	366	4,9 %
	Gendarmerie	257	232	263	213	240	- 6,6 %
Homicides crapuleux	Police	43	64	54	72	46	7,0 %
	Gendarmerie	33	15	40	22	32	- 3,0 %
Tentatives d'homicides	Police	680	819	923	1 026	916	34,7 %
	Gendarmerie	268	252	280	377	389	45,1 %

a. Les cases grisées signifient que les index d'infractions considérés ont subi une rupture statistique ; il n'est plus possible de les comparer à ceux des années précédentes.